

TROILUS MANDATE UN SYNDICAT DE PRÊTEURS INTERNATIONAUX POUR LE FINANCEMENT D'UN PROJET D'UN MONTANT MAXIMAL DE 700 MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS

Le 13 mars 2025, Montréal, Québec – Troilus Gold Corp. (TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FRA : CM5R) (« Troilus » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer qu'elle a signé une lettre de mandat concernant une feuille de modalités non contraignante avec un syndicat d'institutions financières mondiales de premier plan, y compris Société Générale, KfW IPEX-Bank, et Exportation et développement Canada (« EDC ») [ensemble les « arrangeurs principaux mandatés »], pour organiser un montage financier structuré de la dette d'un projet pouvant atteindre 700 millions de dollars américains pour la conception et la construction du projet d'or-cuivre Troilus, situé dans le centre nord du Québec, au Canada.

Ce syndicat de prêteurs apporte une grande expertise dans la structuration du financement de projets pour les développements miniers à grande échelle, renforçant Troilus en tant qu'actif mondialement reconnu et finançable. L'exécution de cette lettre de mandat représente une étape importante dans la progression vers un programme de construction entièrement financé et fait suite à quatre lettres d'intention annoncées précédemment par des organismes mondiaux de crédit à l'exportation pour un montant total de 1,3 milliard de dollars américains (voir les communiqués de presse des [13](#), [19](#) et [21](#) novembre 2024). Troilus prévoit que les organismes de crédit à l'exportation précédemment décrits et d'autres fourniront du financement et des garanties pour soutenir les entreprises et les accords d'exploitation au sein de leurs économies nationales.

Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a déclaré : « *L'obtention de ce mandat auprès de trois institutions financières mondialement reconnues et expertes dans la structuration de solutions de financement pour le développement minier à grande échelle constitue une étape cruciale dans la réalisation d'un programme de construction entièrement financé pour le projet Troilus. Ces institutions apportent une expertise de classe mondiale sur le financement minier, et, de plus, leur participation confirme la solidité des fondements du projet et son importance stratégique. La vérification diligente du projet est en cours parallèlement à la poursuite de l'obtention des permis et de l'ingénierie détaillée. Notre calendrier de développement est en bonne voie et nous faisons progresser Troilus vers la construction.* »

Dans le cadre de la prochaine phase de ce processus de financement, un contrôle préalable technique, financier, environnemental et social détaillé est en cours avec les arrangeurs principaux mandatés. Ce contrôle sera déterminant pour la structuration du montage financier définitif du projet, la clôture financière étant prévue avant la fin de l'année 2025. Troilus et ses conseillers continuent d'avancer sur d'autres éléments importants et non dilutifs du financement du projet et de négocier des accords d'exploitation avec des fonderies nationales et étrangères, et se réjouissent d'ailleurs d'informer le marché en temps voulu.

La Société continue d'avancer sur les catalyseurs clés du développement, y compris la soumission finale de son évaluation des répercussions environnementales et sociales (« ERES ») et l'avancement de l'ingénierie de base et détaillée par BBA Inc. (voir les communiqués de presse des [28](#) et [29](#) janvier 2025).

La réalisation du montage financier, y compris la facilité d'emprunt, reste soumise au contrôle préalable, à l'obtention d'approbations de crédit et à la négociation et à l'exécution d'accords de financement définitifs, ainsi qu'à la satisfaction des conditions préalables qui s'y rattachent. Auramet International Inc. continue d'agir en tant que conseiller en financement de projet et d'aider à la structuration, à l'identification et à la mobilisation de participants potentiels au financement. Troilus fournira d'autres mises à jour à mesure de l'avancement du processus.

Expertise d'une personne qualifiée

Les renseignements techniques contenus dans ce communiqué de presse ont été examinés et approuvés par Kyle Frank, géoscientifique professionnel, vice-président, exploration et expansion de l'entreprise, une personne qualifiée selon le Règlement 43-101. M. Frank est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la Société en vertu du Règlement 43-101.

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 tpj, ce qui en fait un projet phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

1 647 407-7123

info@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des énoncés concernant l'incidence du mandat sur la Société; la probabilité que des engagements de financement contraignants soient pris dans les délais prévus ou même qu'ils ne soient pas pris du tout; la probabilité que les organismes mondiaux de crédit à l'exportation fournissent un financement et des garanties; la progression vers un programme de construction entièrement financé; les plans de mise en valeur pour faire avancer le projet Troilus vers la construction; l'impact du contrôle préalable sur la structuration d'un programme d'emprunt définitif pour le projet; la probabilité de structurer un programme d'emprunt définitif pour le projet avec une clôture financière dans les délais prévus ou la probabilité tout court; la structuration, l'identification et la mobilisation de participants financiers potentiels; les plans de mise en valeur, la possibilité d'élargir l'envergure du projet, le projet devenant un projet minier phare pour l'Amérique du Nord; le potentiel de développement et le calendrier du projet. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions

ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, des réalisations ou du rendement explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus sont sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : les incertitudes liées à la négociation et à la structuration d'un programme définitif d'emprunt pour le projet dans les délais prévus, ou à savoir s'il se réalisera; les incertitudes liées à la question de savoir si les organismes de crédit à l'exportation fourniront du financement et des garanties pour appuyer les entreprises dans leurs juridictions respectives; les incertitudes et risques inhérents aux estimations des ressources et réserves minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études sur l'exploitation minière et l'économie, ces dernières reposant dans une large mesure sur différentes hypothèses; les fluctuations du cours de l'or et d'autres métaux et les fluctuations des taux de change; les fluctuations des coûts d'approvisionnement et de main-d'œuvre; l'obtention des autorisations nécessaires; les incertitudes et les risques relatifs au développement de projets miniers; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier formulaire d'information annuel de la Société, ses rapports techniques et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedarplus.ca. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne soient pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.